

BOUIRA

Les travailleurs de Cosider en grève

Les travailleurs de Cosider, unité T71 spécialisée dans les travaux publics et dont le siège est à El-Esnam, à 10 km au sud-est de Bouïra, sont en grève depuis mercredi dernier. Leur principale revendication consiste en le départ du chef du personnel.

D'après un responsable syndical de cette unité, une pétition signée par plus de 100 travailleurs sur les 185 que compte l'unité est entre les mains des responsables de la daïra et de wilaya réclamant le départ inconditionnel du chef du personnel accusé d'incompétence et de mauvaise gestion des dossiers des travailleurs. A ce sujet d'ailleurs, le représentant de la section syndical que nous avons rencontré ce samedi demande une

correspondance de ce chef du personnel.

Par ailleurs, hier dans la journée, alors que la grève enclenchée le mercredi en est à son deuxième jour, un travailleur de cette unité nous dira que le directeur de l'unité, au lieu de trouver une solution, fait dans la provocation en ramenant un huissier de justice pour dresser un PV sur cette grève.

En outre, du côté des responsables de la wilaya, nous avons appris que ce



dernier auraient envoyé une correspondance ce samedi à la direction générale de Cosider située à Alger pour dépêcher un représentant le plus vite possible et ce, afin de réunir les principaux protagonistes, à savoir les représentants syndicaux

des travailleurs, les responsables de Cosider, le chef de daïra de Bechloul et le P/APC d'El-Esnam, et trouver une solution définitive à ce problème qui risque de s'enliser si une solution n'est pas trouvée rapidement.

Y. Y.

LEGISLATIVES 2007

Des comités citoyens se démarquent de leurs pairs

Moins d'une semaine après l'annonce faite officiellement par plusieurs délégués appartenant à la CCCWB concernant la participation au mouvement citoyen aux élections législatives du 17 mai prochain, les comités citoyens d'El-Esnam et de Takerboust ont réagi en rendant publique une déclaration au nom de la CCCWB dans laquelle ils mettent en garde contre toute tentative de participation des délégués au nom du mouvement citoyen.

En effet, dans cette déclaration, les deux comités citoyens rappellent que la CCCWB restera fidèle aux principes régissant le mouvement citoyen et sa position inaliénable concernant la non-participation à toute échéance électorale avant la satisfaction pleine et entière de la plate-forme d'El-Kseur.

Aussi, indiquent-ils toujours dans cette déclaration, "les délégués qui prendront part aux prochaines élections législatives signent leur retrait définitif de la dynamique citoyenne qui a payé un lourd tribut avec 127 martyrs. En outre et toujours dans la déclaration, les délégués hostiles à toute partici-

pation aux élections, rappellent les codes d'honneur qui régissent le mouvement citoyen notamment les articles 5, 6 et 7 qui stipulent que les délégués n'ont pas le droit d'utiliser le mouvement citoyen à des fins partisans, ni l'entraîner dans des compétitions électorales ou dans des options de prise de pouvoir, ils n'ont pas le droit de briguer un quelconque mandat électoral jusqu'à la satisfaction des revendications contenues dans la plate-forme d'El-Kseur et enfin, ne doivent jamais accepter un quelconque poste politique dans les institutions du pouvoir.

Pour rappel, lors du point de presse organisé la semaine d'avant par plusieurs délégués de la CCCWB dont Djaâfer Abdedou et Djamel Yahiaoui, tous deux intéressés par cette compétition électorale, avaient clairement signifié que le mouvement citoyen est un mouvement politique et que les délégués se doivent de participer à cette échéance afin de mieux défendre la plate-forme d'El-Kseur au sein des institutions de l'Etat.

C'est cette volonté de participer aux élections législatives que les deux comités citoyens d'El-Esnam et de Takerboust viennent de dénoncer à travers une déclaration.

Y. Y.

TIZI-OUZOU

TABOUHSENT ABI-YOUCF

Une décharge sauvage à proximité des habitations

L'aménagement de décharges sauvages et incontrôlées continue à susciter inquiétude et colère chez beaucoup de citoyens, à l'image d'un groupe d'habitants du village Tabouhsent dans la commune d'Abi-Youcef, daïra de Aïn-El-Hammam qui se plaignent de l'implantation, à proximité de leurs habitations d'un dépotoir où tous les villageois jettent quotidiennement leurs déchets ménagers.

Une situation qui perdure en dépit de leurs vives protestations et de leurs plaintes quant aux incidences négatives que les émanations et les nuisances provenant de cette décharge auront sur leur santé.

Ce groupe de citoyens, près d'une dizaine de ménages, qui se sont rapprochés de notre journal ont alerté tous les pouvoirs publics concernés pour trouver une solution qui consisterait, par exemple, en la délocalisation de cette décharge loin de toute habitation.

Les autorités municipales sont vivement sollicitées par les plaignants pour prendre en charge ce problème qui empoisonne la vie des familles qui habitent près de cette décharge et les relations de bon voisinage entre l'ensemble des villageois.

T. O.

SEMAOUN ET TIZI-N'BERBER Encore deux suicides

La série tragique des suicides ne cesse de s'allonger à Béjaïa. Deux nouveaux suicides qui viennent de plonger la population de Semaoun et Tizi-N'berber dans la stupeur. Il s'agit deux jeunes hommes âgés respectivement de 22 et 47 ans qui ont choisi de mettre fin à leurs jours par pendaison.

A noter que dix personnes ont décidé de se donner la mort dans la wilaya de Béjaïa depuis le début de l'année courante.

A. K.

AIN-DEFLA / DJENDEL

Un commerçant retrouvé égorgé

Dans la nuit de jeudi à vendredi, la police de la ville de Djendel a découvert, en plein centre de la cité, un véhicule à usage commercial de type "Hellux", vide et abandonné.

Les services de sécurité, policiers et gendarmes ont tout de suite entrepris des recherches pour retrouver le propriétaire du véhicule. Ce n'est que vendredi au milieu de la matinée, qu'il a été retrouvé sans vie, égorgé près du douar des Ouled-Abbès, entre Djendel et Aïn-Soltane.

Selon des sources généralement bien informées, il s'agirait d'un homme, la quarantaine, originaire de la commune de Arib, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de la ville de Khémis-Miliana, commerçant en produits agricoles de son état.

Le cadavre a été transféré à la morgue de l'hôpital de Khémis-Miliana. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances précises dans lesquelles cet homme a été assassiné et retrouver le ou les auteurs de ce crime.

Karim O.

Alerte

à la mouche grise



Comme l'épanouissement de l'agriculture dépend en grande partie de la pluviométrie, le manque de pluie en temps voulu engendre directement des fléaux que les responsables essaient de gérer au gré des conjonctures.

Ainsi, après la rouille jaune qui avait sévi en 2004, voilà que les céréaliculteurs font face cette année à cause d'une mauvaise pluviométrie au mois de janvier et février, à un autre phénomène. Ainsi, au niveau du périmètre d'El-Hachimia dont la surface emblavée dépasse selon les responsables de la Direction des services agricoles de la wilaya de Bouïra, les 9000 hectares, enregistré deux fléaux en l'espace de quelques jours. En effet, le premier fléau a été détecté sur une surface de 20 hectares et consistant en des ravages du blé occasionné par un insecte, la tipule. Celle-ci, après traitement a été jugulée mais quelques jours plus tard, une autre maladie des céréales s'est déclarée sur le même secteur d'El-Hachimia. Il s'agit de la mouche grise qui fait des ravages dans les céréales tant, son traitement devait se faire dans les semences. Cependant, d'après le directeur des services agricoles que nous avons contacté, les équipes de l'INPV d'El-Harrach, ainsi que celles de l'ITGC de Béni-Slimane et les agents de la wilaya, sont sur le terrain et le traitement des surfaces touchées a déjà commencé et a donné des résultats satisfaisants sur les 5 hectares où la maladie a été déclarée.

Par ailleurs et tout en poursuivant ce traitement au niveau de ce périmètre, le DSA nous dira que des échantillons de la larve de cette mouche qui attaque la tige à partir de sa racine, sont envoyés pour des analyses afin d'identifier avec exactitude le type de larve et de mouche auquel on a affaire.

En attendant, et même si le directeur tenait à rassurer les céréaliculteurs, des spécialistes affirment que la lutte contre la mouche grise devait se faire dès les semailles en optant pour des semences enrobées d'insecticides, et qu'il n'y a pas traitement efficace en végétation.

Y. Y.